

Compte-rendu de l'atelier « **Solidarité entre les territoires et les générations** »

par Stéphanie Courchinoux - Ligue de l'enseignement 47- s.courchinoux@laligue-fol47.org
tél : 05 53 77 05 30

Matinée : travail en commission

Séquence 1 : Présentation des missions du Conseil général en direction des personnes âgées.

Les premières 20 minutes de l'atelier sont consacrées à la présentation de la politique du Conseil général en faveur des personnes âgées par Karine Pecondo et Brigitte Bourlange, agents de la direction du développement social, pôle personnes âgées. Elles rappellent que depuis le 1^{er} janvier 2005, le Département est le chef de file de la politique gérontologique. Ainsi il définit les grandes orientations stratégiques relatives aux personnes âgées et détermine les besoins pour leur accompagnement. Le Conseil général a adopté récemment le schéma gérontologique départemental 2011-2015 qui fixe les priorités à mettre en œuvre pour améliorer le quotidien des personnes âgées. Les missions du Conseil général sont :

- favoriser le soutien à domicile afin de permettre à nos aînés de continuer à vivre chez eux dans les meilleures conditions possibles (APA, services d'aides à domicile, centre locaux d'information et de coordination : CLIC...).
- aider à professionnalisation de l'accueil familial pour le promouvoir et reconnaître le métier d'accueillant familial.
- améliorer les conditions d'accueil dans les établissements d'hébergement pour personnes âgées dépendantes (Ehpad) anciennement appelés maisons de retraite.

Séquence 2 : Préparation de la visite

Pour cette seconde séquence, l'atelier porte sur la définition des objectifs voulant être atteints par la visite. En fonction de ces objectifs, un questionnaire/interview est élaboré. Afin de mieux se connaître, de définir les rôles de chacun et de mettre à l'aise les membres de la commission, les animatrices Stéphanie et Charlene (La ligue de l'enseignement) proposent une mise en situation. Trois membres de la commission, par tirage au sort, endossent chacun un rôle différent. L'un présentera le projet, l'autre posera les questions et le dernier prendra des notes. Cette séquence est très bien suivie par les membres de la commission qui se mettent volontiers en situation.

Séquence 3 : Communication du projet dans les collèges, questions diverses.

Après discussion et partant du constat qu'il est difficile de communiquer au sein de l'établissement sur le projet en cours dans le cadre du CGJ, des « exercices » sont prévus et devront aboutir lors de la prochaine session à :

- **L'écriture d'un projet « bien ficelé »** (permettant ainsi d'acquérir de la matière pour communiquer)
- **Réfléchir et commencer un document de communication à destination des élèves des établissements**

Il est aussi question d'intégrer les éléments de l'interview qui sera faite dans l'après-midi, dans l'écriture du projet.

Deux membres de la commission, tout en s'inscrivant dans le projet global qui est mené, décident d'orienter leurs travaux sur d'autres axes de travail :

- Pour l'un, sur la réalisation d'un livret retraçant des « histoires » de personnes âgées (sur leur enfance par exemple...)
- Pour l'autre, la décision n'est pas encore prise mais cela porterait de manière générale sur des ateliers informatiques.

Ces deux projets ne sont pas antinomiques avec le projet général et se concentrent plutôt sur une meilleure prise en compte des aspirations individuelles de chacun.

Pour finir, une nouvelle problématique pour mener à bien le projet est soulevée : L'action doit-elle se dérouler sur le temps scolaire ou hors scolaire ? La réponse à cette question est problématique dans les deux cas et les jeunes sont en attente de la visite pour avoir déjà une réponse de la part des maisons de retraite en fonction des plannings de celle-ci.

Après-midi : Visite de l'Ehpad de Pompeyrie

La commission est accueillie par Madame Francine Bel, attachée d'administration « Monbran & Pompeyrie ».

○ Les CGJ...

Présentation du projet autour de "la Wii parrainage" par les CGJ et des activités qu'ils comptent mettre en place avec les résidents (théâtre, jeux électroniques, utilisation d'Internet, atelier d'écriture, et création d'un livre retraçant les mémoires des résidents ...). Les CGJ insistent sur l'importance de l'échange entre les jeunes et les personnes âgées. Le but est de pouvoir tisser du lien. Ils envisagent l'écriture d'un livre, ou d'un recueil par exemple, ce qui permettra peut être de donner de la valeur à ce que les résidents expriment. Ainsi ce livre pourrait par la suite être mis à disposition dans les CDI des collèges. Madame Bel leur précise que les retraités sont curieux du monde actuel et qu'ils trouvent parfois plus intéressant d'apprendre ce qui se passe aujourd'hui autour d'eux plutôt que de faire le récit de ce qu'était la vie d'autrefois. Ils répètent souvent que « *c'est du passé maintenant il ne faut plus en parler !* ».

○ L'Ehpad de Pompeyrie...

182 résidents, 9 centenaires

L'Ehpad possède déjà une wii qu'ils utilisent selon les capacités des résidents. En effet, les activités au sein de la résidence sont spécifiques à un thème précis pour chaque cas mais il existe aussi des activités plus collectives en fonction du résident et de ses capacités physiques ou intellectuelles. Ainsi les activités peuvent être sportives, culturelles, ludiques (rencontres avec les jeunes handballeurs, « journée fable de la fontaine, ateliers de mémoire, jeux d'adresse, cuisine thérapeutique...).

Il arrive que ces structures extérieures soient invitées afin de divertir les résidents (la ferme du chaudron magique, des dresseurs d'animaux domptés). Par ailleurs, l'EHPAD a un projet d'achat d'ordinateurs à écrans tactiles qu'ils financeront avec les fonds de lotos, événements organisés régulièrement. Ces ordinateurs permettront la rédaction d'une gazette, l'utilisation d'Internet, l'apprentissage de gestion des boîtes mails.

○ Le projet....

Les CGJ proposent de venir une fois par mois dans les Ehpad qu'ils auront parrainées selon leur localité. Il est souhaitable que les CGJ préviennent assez tôt afin d'organiser les activités qu'ils souhaitent mettre en place.

Madame Bel présente aux résidents, le projet des CGJ. Elle demande à une personne âgée si celle-ci est intéressée de parler de son vécu et d'échanger des conversations avec les jeunes élus. Cette dernière répond « *oh non, non, j'ai pas envie de leur parler, je ne suis pas en état...* ». Madame Bel précise que c'est une situation qui est susceptible de se présenter fréquemment. Les comportements s'avèrent parfois imprévisibles et peuvent changer du jour au lendemain. Elle conseille aux jeunes élus de préparer la visite car les personnes âgées ont besoin de temps pour être en confiance. Elle les prévient qu'il faut aussi se préparer psychologiquement à rencontrer des personnes dépendantes mais que le projet des collégiens est un projet rempli d'humanisme et de générosité.

L'enthousiasme est partagé par les responsables de la structure et les membres de la commission pour mener à bien ce projet qui s'intègre parfaitement aux objectifs de la maison de retraite. L'animatrice propose aux conseillers généraux de venir, un autre jour, en observation sur des temps d'animation.

Au niveau de la question posée en matinée sur le temps scolaire ou non scolaire, la responsable de l'établissement leur répond que les animations se font en général l'après-midi à partir de 14 h. Néanmoins, elle peut accueillir des rencontres, des ateliers à d'autres moments de la journée sans problème. Ce qui, finalement, ne résout pas le problème et celui-ci devra être clarifié lors de la prochaine session.